

09 fév 2024 -17:58

Appartient à Conseil des ministres du 9 février 2024

## Ukraine : contribution de la Belgique à l'assistance financière européenne

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à contribuer à l'instrument de soutien à l'Ukraine de l'Union européenne.

La Belgique a déjà apporté son soutien, sous forme de garantie, à l'assistance macro-financière exceptionnelle de six milliards d'euros mise en place par l'Union européenne en 2022.

Toutefois, les besoins de financement à court terme de l'Ukraine seront considérables. Le pays connaît un déficit de financement continu, compris entre trois et quatre milliards d'euros pour maintenir les fonctions essentielles de l'État, assurer la stabilité macroéconomique et réhabiliter les infrastructures critiques détruites par la guerre avec la Russie.

Afin de contribuer à combler le déficit de financement de l'Ukraine, un instrument de soutien européen a été institué en 2022 (assistance macro-financière+).

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'utilisation d'un montant de maximum 242 millions d'euros du Fonds Ukraine dans le cadre de l'assistance macro-financière à l'Ukraine.

L'avant-projet de loi est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale  
Rue de la Loi, 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers  
Porte-parole  
[miet.deckers@vincent.minfin.be](mailto:miet.deckers@vincent.minfin.be)